

CONSTITUTION DU DOSSIER

Il importe de compléter et de fournir les pièces ci-dessous avec le plus grand soin et d'en faire retour en respectant les périodes d'inscription.

Les documents à retourner :

- ✓ Fiche d'inscription
- ✓ Fiche d'urgence
- ✓ Fiche restauration (biométrie)
- ✓ Demande de prélèvement automatique
- ✓ Autorisation sortie (hors BTS)
- ✓ Autorisation « Séjour d'intégration » (pour les 2^{ndes})
- ✓ Adhésion MDL (document transmis à la rentrée)
- ✓ Adhésion UNSS (document transmis à la rentrée)

EXEAT (généralement transmis directement au lycée par les établissements de secteur)
Uniquement pour l'inscription des nouveaux élèves entrant dans le lycée.

Un relevé d'identité bancaire

Notification de bourses reçue de la DSDEN (nouveaux élèves)

1 photo d'identité (nom et prénom au dos de la photo)

Attestation d'assurance scolaire

UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX ELEVES OU EN CAS DE MODIFICATION

Photocopie complète du livret de famille

Si vous n'avez pas de livret : extraits d'actes de naissance des parents et des enfants à charge

DIVORCE ou SEPARATION

Photocopie de l'extrait du jugement indiquant la garde des enfants.

TUTEURS

Photocopie du jugement de tutelle leur confiant la garde de l'enfant

Photocopie des vaccinations

① la vaccination contre l'hépatite B est obligatoire en BAC PRO ASSP afin de pouvoir effectuer les stages (arrêté du 6 mars 2007 du Code de la Santé Publique).

Le reste des documents est à conserver par les familles.

En cas de changement de coordonnées (adresse, téléphone...) ou de situation familiale (divorce, séparation...), merci d'en informer l'établissement, par écrit, afin d'assurer un meilleur suivi des informations concernant votre enfant.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITES